

Budget 2019

Budget 2019

TABLE DES MATIÈRES

Budget 2019

MOT DE LA DIRECTION	1
SOMMAIRE BUDGET 2019 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	3
FAITS SAILLANTS – REVENUS 2019	4
FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2019	6
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	8

Annexes

CHARGES PAR OBJET	16
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES.....	17
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES	18
DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS	19

MOT DE LA DIRECTION

Au cours de l'année 2018, la STL s'est positionnée comme un acteur incontournable en matière de mobilité durable au Québec. Avec l'objectif assumé de sensibiliser les plus hautes instances gouvernementales au poids de la congestion sur la Couronne Nord, elle a contribué activement à la mobilisation d'un regroupement sans précédent de 19 municipalités de la région de Laval et des Basses-Laurentides. En effet, la STL a participé à la mise en place du *Forum sur le transport et la mobilité durable*, pour exposer les enjeux de congestion routière à Laval et dans les Basses-Laurentides pour ainsi révéler des pistes de solutions.

La Société s'est également illustrée par la mise en œuvre d'initiatives innovantes telles que le projet pilote d'intégration de vélos à assistance électrique sur son territoire, de concert avec la compagnie beauceronne *Bewegen*.

Par ailleurs, en collaboration avec la Société de transport de Montréal, nous avons fait en 2018 une avancée significative en matière d'électrification de nos réseaux respectifs, en portant acquéreur de 40 autobus 100 % électriques à recharge lente; la plus importante commande ferme d'autobus électriques au Canada.

L'année 2019 marquera l'an 1 de la mise en place du *Plan stratégique 2019-2028* dont les orientations s'articulent autour de cinq orientations stratégiques; maintenir nos forces et nos acquis opérationnels; déployer une offre de service attrayante, compétitive, accessible et écologique pour ses clients; viser l'excellence de nos pratiques organisationnelles; assurer un leadership stratégique dans le cadre de la gouvernance métropolitaine et enfin, s'appuyer sur une équipe mobilisée et compétente.

Pour mener ces projets, la STL jouira en 2019 d'un budget total de 146,9 M\$, en hausse de 6,4 % comparativement à 2018. Il importe de souligner l'apport de la Ville de Laval dont la contribution en matière de transport collectif sur son territoire s'établit à 82,9 M\$, une augmentation de 3,2 % par rapport à 2018.

Par cette enveloppe, nous entendons poursuivre la mise en place de mesures visant l'amélioration de l'expérience client avec la finalisation de notre système de gestion de la relation avec la clientèle (CRM), de même que la refonte complète de notre site Web. En parallèle, nous avons amorcé un positionnement comme employeur de choix afin de permettre l'attractivité et la rétention de nos équipes dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans un marché de plus en plus concurrentiel. Finalement, afin de répondre à l'accroissement de son achalandage, nous avons prévu pour 2019 une augmentation de 3 % de notre offre de service.

De plus, la STL franchira dès l'an prochain un jalon important de sa stratégie d'électrification alors que débutera la livraison des 10 autobus électriques qui constitueront la toute première

ligne entièrement électrique au Québec. En ce sens, la STL entamera des travaux préliminaires en vue de la construction d'un nouveau garage, pouvant accueillir cette nouvelle technologie en plus de pourvoir à l'accroissement projeté de notre parc d'autobus.

À cela se joignent les enjeux de mobilité, tels que les travaux entourant la construction du Réseau express métropolitain (REM), dont les impacts auront à moyen terme des répercussions sur nos opérations quotidiennes et sur la gestion des équipements métropolitains. S'ajoutent à cela les considérations administratives reliées aux négociations futures de convention collective.

En terminant, nous tenons également à souligner le soutien des membres de notre conseil d'administration ainsi que la persévérance et le dévouement de toutes les équipes de la STL qui œuvrent chaque jour, afin de nous maintenir en peloton de tête des sociétés de transport innovantes et performantes en Amérique du Nord.



Éric Morasse, président



Guy Picard, directeur général

Budget 2019

SOMMAIRE BUDGET 2019 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2019	Budget 2018	Écart F(D)	Écart F(D) %
REVENUS				
Revenus provenant de l'ARTM	136 184	128 299	7 885	6,1
Contrats de gestion déléguée	6 887	6 261	626	10,0
Transferts du gouvernement du Québec	1 846	1 856	(10)	(0,6)
Autres revenus	2 025	1 693	332	19,6
	146 942	138 109	(8 833)	(6,4)
CHARGES				
Transport régulier	99 035	93 468	(5 567)	(6,0)
Administration générale	19 899	18 354	(1 545)	(8,4)
Transport adapté	12 370	10 937	(1 433)	(13,1)
Contrats de gestion déléguée	6 887	6 261	(626)	(10,0)
Frais de financement	3 178	2 822	(356)	(12,6)
Dépenses imprévues	2 172	2 083	(89)	(4,3)
Amortissement	23 588	22 421	(1 167)	(5,2)
	167 129	156 346	(10 783)	(6,9)
Conciliation à des fins fiscales :				
Amortissement	(23 588)	(22 421)	1 167	5,2
Financement	3 449	3 770	321	8,5
Affectations	(48)	414	462	111,8
	(20 187)	(18 237)	1 950	10,7
	146 942	138 109	8 833	(6,4)

FAITS SAILLANTS – REVENUS 2019

REVENUS PROVENANT DE L'ARTM

Depuis 2018, les paiements des Transferts du gouvernement du Québec concernant l'offre de service du transport régulier et du transport adapté ainsi que les revenus Usagers et la Contribution de la Ville de Laval, sont versés directement à l'Autorité Régionale de Transport Métropolitain (ARTM). En 2019, l'ARTM versera à la STL des revenus totalisant 136,2 M\$ qui se composent :

- Rémunération liée aux charges de fonctionnement

La rémunération pour les charges de fonctionnement s'établira en 2019 à plus de 135,4 M\$. Il s'agit d'une contribution équivalente aux charges de fonctionnement du transport régulier et du transport adapté, déduction faite des autres revenus. À cela s'ajoute le paiement de la portion non subventionnée des dépenses d'investissement.

- Contribution pour les mesures d'atténuation REM

En 2019, une nouvelle contribution s'ajoute pour les mesures d'atténuation. Ces mesures permettront la bonification du service pendant le chantier du Réseau express métropolitain (REM), afin de diminuer la congestion routière sur le territoire. Pour ces mesures, la STL recevra une contribution équivalente à ces charges, soit 0,7 M\$.

CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

L'ARTM versera, en vertu des ententes de délégation de gestion, une contribution de 6,9 M\$ pour la gestion des billetteries et des équipements métropolitains. Cette rémunération comprend les frais de gestion et les contrats pour l'entretien et l'exploitation des terminus, des voies réservées, des stationnements incitatifs et des billetteries situées sur le territoire desservi par la STL.

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Financement/Investissement - Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC), Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) ainsi que le Programme d'infrastructure investir dans le Canada découlant de l'Entente bilatérale intégrée Canada-Québec (EBI).

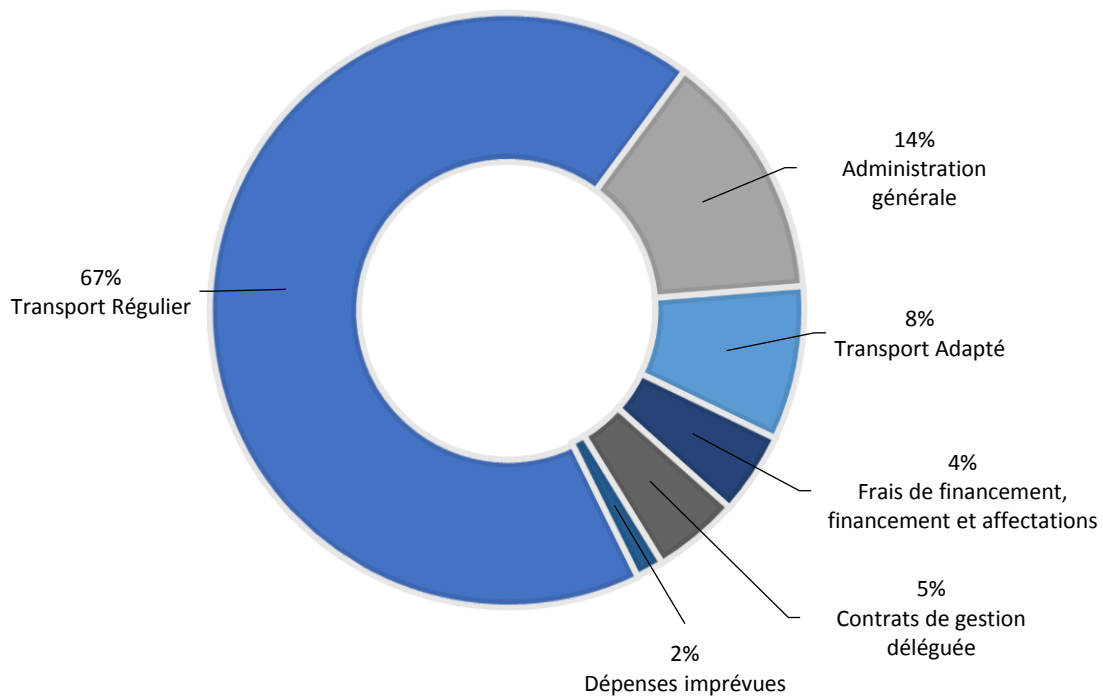
Les paiements de transfert liés aux intérêts du service de la dette devraient s'établir à plus de 1,8 M\$ en 2019. Il s'agit de revenus comparables à ceux anticipés pour l'exercice de 2018.

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent, entre autres, des contrats de service, d'intérêts et de publicité représentant 1,4 % des revenus de la Société, lesquels s'établiront à 2 M\$ en 2019. Il s'agit d'une augmentation de 19,6 % attribuable principalement à l'augmentation des revenus de publicités.

Budget 2019

RÉPARTITION DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS 2019



FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2019

TRANSPORT RÉGULIER

En 2019, le nombre de déplacements s'établira à 22,6 M, une augmentation de 3,5 % par rapport au Budget 2018. Afin de répondre à cette demande, la STL augmentera les kilomètres parcourus de 3 %, pour un total de 17,8 M de kilomètres.

Les dépenses reliées à l'augmentation de l'offre de service s'élèvent à près de 2 M\$. Cette hausse s'explique par les coûts de la rémunération attribuable aux ajouts des effectifs des chauffeurs et du personnel d'entretien, ainsi qu'aux coûts de pièces et de carburant des véhicules.

De plus, 0,7 M\$ sont prévus au Budget 2019 du transport régulier, pour l'ajout de service permettant de réduire la congestion routière pendant le chantier du REM.

Par ailleurs, la rémunération prévue aux contrats de travail augmente de près de 1,5 M\$. Cette augmentation inclut l'indexation salariale, les augmentations de la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés.

De plus, une indexation est prévue pour le carburant et les pièces des véhicules, ainsi que l'ajout d'effectifs pour soutenir l'offre de service. À cela s'ajoute la mise à niveau du parc d'abribus et des arrêts ainsi que la mise en service de la borne de recharge pour les autobus, lesquelles seront effectués par le service d'infrastructure.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses reliées à l'Administration générale augmentent de 8 % en 2019 pour atteindre 19,9 M\$.

La STL a prévu une indexation de la rémunération et des dépenses pour les directions de soutien ainsi qu'un montant de 0,4 M\$ pour l'ajout d'effectifs, afin de répondre aux besoins croissants en dotation, en communication et autres besoins.

Des dépenses supplémentaires reliées aux contrats d'entretien de certains équipements et de logiciels sont aussi prévues au budget.

TRANSPORT ADAPTÉ

Pour l'année 2019, la STL prévoit une augmentation des déplacements de 7,8 % par rapport au Budget 2018. Le nombre de déplacements anticipés pour 2019 s'élève à 536 225.

Les dépenses pour l'ajout de services pour le transport adapté et l'indexation des contrats s'élèvent à 1,3 M\$. Elles comprennent principalement les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté.

CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

Le coût des contrats et les salaires pour l'exploitation et l'entretien des équipements métropolitains représentent plus de 6,9 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la prise en charge des billetteries métropolitaines. Au coût des contrats d'entretien et d'exploitation, s'ajoutent les salaires et les avantages sociaux ainsi que d'autres charges diverses pour la gestion des contrats.

FINANCEMENT AUX INVESTISSEMENTS ET AUX AFFECTATIONS

Le coût en capital du remboursement de la dette à long terme, contractée pour des activités d'investissements prévu pour 2019, est de 3,4 M\$ (3,8 M\$ en 2018).

La STL prévoit affecter un montant de 0,6 M\$ aux investissements pour le paiement au comptant d'immobilisations (0,7 M\$ en 2018).

On y retrouve également une diminution de 0,4 M\$ en ce qui a trait aux avantages sociaux futurs.

Budget 2019

PROGRAMME DÉCENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le Programme décennal d'immobilisations 2019-2028 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit plus de 719 M\$ d'investissements pour les dix prochaines années, afin de soutenir son Plan stratégique 2019-2028.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Véhicules;
- Bâtiments;
- Infrastructures;
- Machinerie, outillage et équipements;
- Systèmes technologiques et ameublement.

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 10 ANS

(en milliers de \$)	Années antérieures	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Années ultérieures	Total 2019-2028	Total
Véhicules	96 437	25 166	30 946	29 209	30 454	36 966	38 814	39 567	41 853	43 054	46 217	-	362 246	458 683
Bâtiments	1 073	5 014	21 097	33 585	32 149	46 848	2 620	18 385	500	18 844	500	16 412	179 542	197 027
Infrastructures	3 078	4 224	2 687	19 861	6 178	6 407	13 475	21 380	23 948	25 356	10 422	-	133 938	137 016
Machinerie, outillage et équipements	3 456	3 815	1 789	9 768	9 547	1 845	1 041	889	683	975	804	-	31 156	34 612
Systèmes technologiques et ameublement	2 210	2 961	1 319	1 125	5 361	467	246	504	213	225	579	-	13 000	15 210
Total	106 254	41 180	57 838	93 548	83 689	92 533	56 196	80 725	67 197	88 454	58 522	16 412	719 882	842 548

Budget 2019

LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2019-2028 EN BREF

De 2019 à 2028, la STL prévoit investir 362,2 M\$ pour l'acquisition de *Véhicules*, ce qui représente plus de 50 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'ajout et au remplacement d'autobus afin de mettre en place l'offre de service.

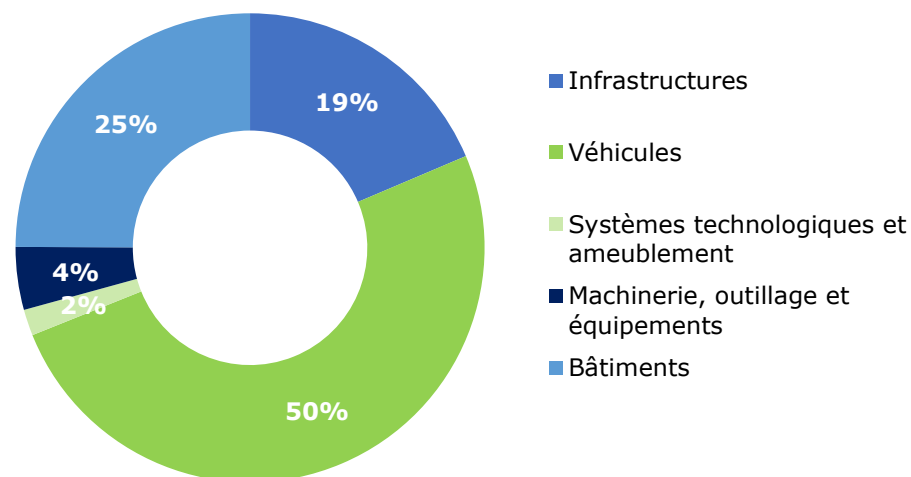
Le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiments* s'élève à 179,5 M\$, soit 25 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira aux projets de construction du garage et de maintien du patrimoine existant. L'autre partie sera utilisée pour la construction de points de service pour la clientèle.

La STL a prévu dans son budget un montant de 133,9 M\$, soit 19 % des investissements totaux, lequel permettra à la Société de poursuivre l'implantation de *Mesures préférentielles pour bus* (MPB) amorcée en 2013 telles que des voies réservées, la priorité aux feux de circulation, et les feux chandelles, dans le but d'assurer la rapidité du service. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien des infrastructures.

Par ailleurs, 31,2 M\$ sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements* pour l'acquisition des équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et d'équipements.

Enfin, 13 M\$ seront investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Répartition des prévisions d'investissement décennal par catégorie

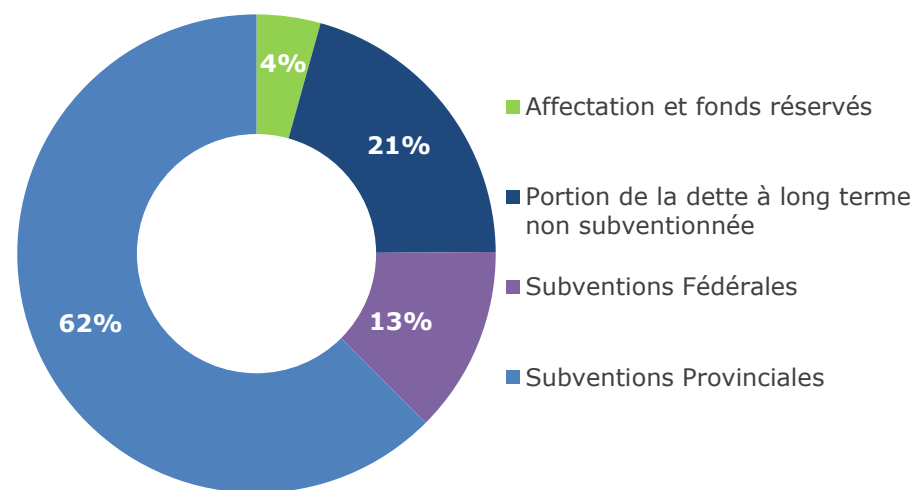


RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2019-2028

Dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC), du Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) ainsi que le Programme d'infrastructure investir dans le Canada découlant de l'Entente bilatérale intégrée Canada-Québec (EBI), la majorité des projets est admissible à une subvention. Le taux de subvention varie selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 100 %.

Pour les 10 prochaines années, les gouvernements du Québec et du Canada porteront leur part de financement à 75 %. La portion de la dette à long terme non subventionnée sera de 21 %, et les 4 % restants proviendront des Affectations et des fonds réservés.

Répartition de l'investissement décennal par source de financement



Budget 2019

VÉHICULES

Cette catégorie inclut principalement les projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers, incluant des autobus électriques. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Autobus Électrique	3 100	12 900	-	-	36 966	38 414	39 567	41 853	43 054	46 217	262 071
Autobus	21 856	17 921	29 209	30 454	-	-	-	-	-	-	99 440
Véhicules de service	210	125	-	-	-	400	-	-	-	-	735
Total	25 166	30 946	29 209	30 454	36 966	38 814	39 567	41 853	43 054	46 217	362 246

Autobus électrique

Un projet consiste à faire l'acquisition de 10 autobus électriques en 2019 et en 2020, et de toute la technologie nécessaire à leur fonctionnement et à leur entretien. De plus, à partir de 2023 la Société procèdera à l'acquisition de 178 autobus électriques qui serviront au remplacement d'autobus désuets. Pour répondre à l'augmentation de l'offre de service prévue au *Plan de développement*, la STL prévoit investir jusqu'à 262 M\$ pour les 10 prochaines années. Ces investissements sont subventionnés, variant de 60 % à 85 %.

Autobus

La STL doit investir 99,4 M\$ pour l'acquisition de 97 autobus hybrides de 2019 à 2022. Ces acquisitions serviront au remplacement d'autobus désuets et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au *Plan de développement*.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées à 90 %, à 85 % ou à 60 %.

Véhicule de service

Ces investissements de 735 000 \$ sont requis pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les infrastructures et pour le remplacement de 8 véhicules de service actuels. Ces remplacements visent les véhicules ayant atteint leur durée de vie utile. Cet investissement est subventionné à 90 % ou à 50 %.

Budget 2019

BÂTIMENTS

Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration ou de maintien affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	Total
Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments	4 924	20 597	30 985	29 549	45 668	2 620	18 385	500	18 844	500	172 572
Terminus	90	500	2 600	2 600	1 180	-	-	-	-	-	6 970
Total	5 014	21 097	33 585	32 149	46 848	2 620	18 385	500	18 844	500	179 542

Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments

Afin de pouvoir répondre aux exigences du *Plan de développement du réseau* et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage et de l'offre de service, un nouveau garage devra être construit. Selon les prévisions, la construction du nouveau garage débutera en 2021.

L'ensemble du projet est estimé à 162,7 M\$ pour les 10 prochaines années. Il comprend la construction du garage et d'un stationnement, incluant l'électrification du garage, des bornes de recharge pour les autobus ainsi que des équipements pour les baies de travail. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles.

En lien avec le projet d'acquisition de 10 autobus électriques, la STL procèdera à l'acquisition d'infrastructures et des bornes de recharge nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien. Le projet totalise 4,9 M\$, et est admissible à une subvention de 75 % ou 90 %.

La STL prévoit également des travaux visant le maintien de ses actifs, de plus de 5 M\$ pour la période 2019-2028.

Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle, qui a à effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, totalisant près de 7 M\$.

Budget 2019

INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe la réalisation de *Mesures préférentielles pour bus* (MPB), les acquisitions d'abribus ainsi que l'aménagement des arrêts.

(en milliers de \$)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Voies réservées	2 980	2 207	19 150	5 490	5 719	12 719	20 500	23 200	25 000	10 000	126 965
Abribus	994	380	611	588	588	606	730	598	207	272	5 575
Arrêts d'autobus	250	100	100	100	100	150	150	150	149	150	1 399
Total	4 224	2 687	19 861	6 178	6 407	13 475	21 380	23 948	25 356	10 422	133 938

Voies réservées

La STL a réalisé depuis 2013 des projets permettant l'ajout de 43,7 km de voies réservées et mesures préférentielles à son réseau, permettant ainsi un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Des mesures additionnelles sont à l'étude sur les axes Des Laurentides, Concorde/Notre-Dame, Corbusier ainsi que les approches du Terminus Montmorency et Cartier. Ces mesures permettraient l'ajout de près de 14,8 km sur la période de 2019 à 2028. Ces projets, totalisant 127 M\$, seraient admissibles à une subvention de 100 % ou 75 %.

Abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus. Un autre programme d'acquisition d'abribus permet également d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. On estime l'investissement à 4,9 M\$ pour les 10 prochaines années. Ces programmes sont admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

De plus, dans le cadre d'un *Programme de sécurisation des abribus*, ces derniers nécessitent l'apport d'électricité pour l'éclairage intérieur et pour l'intégration éventuelle de la communication dynamique et de la télésurveillance. Un montant de 650 000 \$ est prévu à cet effet. Ce projet serait admissible à une subvention de 90 %.

Arrêts d'autobus

Un projet d'amélioration de l'accessibilité des arrêts d'autobus permettrait de pallier les déficiences d'accessibilité et de rendre les arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les dix prochaines années, un investissement de 1,4 M\$ est prévu, et est admissible à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Budget 2019

MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Équipements embarqués dans les autobus	3 097	1 680	9 707	9 255	1 682	970	817	610	550	728	29 096
Équipements et outillage	618	109	60	67	68	71	72	73	425	76	1 640
Machinerie	100	-	-	225	95	-	-	-	-	-	420
Total	3 815	1 789	9 768	9 547	1 845	1 041	889	683	975	804	31 156

Équipements embarqués dans les autobus

Le *Plan de développement*, pour les 10 prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus et équipements embarqués (boîtes de perception, valideurs, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel, afficheurs, équipements de préemption des feux de circulation et caméras de surveillance).

Également, la STL prévoit rehausser tous ses équipements embarqués et adapter l'infrastructure technologique de l'ensemble de ses autobus afin de supporter les projets futurs comme les nouveaux valideurs ainsi que la billetterie innovante.

Au chapitre de la promotion du transport actif, des supports à vélos seront installés sur les nouveaux autobus.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 29,1 M\$, et il est qualifié pour une subvention couvrant 90 % ou 75 % des dépenses admissibles.

Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche ou qui ont atteint leur durée de vie utile, notamment pour l'entretien des autobus hybrides et électriques. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service.

Pour les 10 prochaines années, ces investissements totaliseront plus de 1,6 M\$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Machinerie

En lien avec son Programme de remplacement, la STL doit remplacer certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus ou du garage et qui ont aussi atteint leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition et le remplacement de machinerie sont requis.

Pour les dix prochaines années, ces investissements totaliseront 420 000 \$ et seraient admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Budget 2019

SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques, incluant les logiciels.

(en milliers de \$)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Équip. informatiques et logiciels	2 880	1 278	1 083	441	423	202	459	167	179	530	7 642
Système technologiques	-	-	-	4 776	-	-	-	-	-	-	4 776
Ameublement et équipements	81	41	42	144	44	44	45	46	46	49	582
Total	2 961	1 319	1 125	5 361	467	246	504	213	225	579	13 000

Équipements informatiques et logiciels

Au cours de l'année 2019, la STL poursuivra l'implantation d'un système central d'information et de relation avec sa clientèle, d'un système de choix d'assignations et de logiciels de gestion, notamment pour les plans de continuité des affaires et mesures d'urgence. De plus, elle procèdera à l'acquisition d'un simulateur de conduite et d'un module de communication bidirectionnelle avec la clientèle.

Pour les 10 prochaines années, des investissements seront requis pour maintenir et pour soutenir les différents logiciels bureautiques, tout comme l'infrastructure technologique de la STL, afin de répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de 7,6 M\$ et certains projets seraient qualifiés pour une subvention couvrant 90 % ou 75 % des dépenses admissibles.

Systemes technologiques

Un système de gestion de la charge électrique afin de supporter les nouveaux besoins des autobus électriques. À cet effet, des investissements de 4,8 M\$ seront requis et admissibles à une subvention de 75 %.

Ameublement et équipements

La STL investira 582 000 \$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

Budget 2019

CHARGES PAR OBJET

<i>(En milliers de \$)</i>	Budget	Budget	Écart	Écart
	2019	2018	F(D)	F(D) %
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	96 593	90 718	(5 875)	(6,5)
Carburant	7 252	6 587	(665)	(10,1)
Contrats de transport adapté	11 351	10 027	(1 324)	(13,2)
Honoraires et contrats	4 328	4 546	217	4,8
Autres charges de fonctionnement	6 648	6 152	(496)	(8,1)
Entretien et réparation des véhicules	5 133	4 729	(404)	(8,5)
Contrats de gestion déléguée	6 887	6 261	(626)	(10,0)
Frais de financement	3 178	2 822	(356)	(12,6)
Dépenses imprévues	2 172	2 083	(89)	(4,3)
Amortissement	23 588	22 421	(1 167)	(5,2)
	167 129	156 346	(10 783)	(6,9)

Budget 2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(En milliers de \$)</i>	Budget 2019	Budget 2018	Écart F(D)
Revenus			
Revenus provenant de l'ARTM	136 184	128 299	7 885
Contrats de gestion déléguée	6 887	6 261	626
Transferts du gouvernement du Québec	1 846	1 856	(10)
Autres revenus	2 025	1 693	332
	146 942	138 109	(8 833)
Charges			
Transport régulier	99 035	93 468	(5 567)
Administration générale	19 899	18 354	(1 545)
Transport adapté	12 370	10 937	(1 433)
Contrats de gestion déléguée	6 887	6 261	(6 25)
Frais de financement	3 178	2 822	(356)
Dépenses imprévues	2 172	2 083	(89)
Amortissement	23 588	22 421	(1 167)
	167 129	156 346	(10 783)
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(20 187)	(18 237)	(1 950)
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	23 588	22 421	1 167
Financement	(3 449)	(3 770)	321
Affectations			
Activités d'investissement	(572)	(682)	110
Excédent accumulé			
Réserves financières et fonds réservés	(26)	(6)	(20)
Dépenses constatées à pourvoir	646	274	372
	48	(414)	462
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

Budget 2019

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2019	Budget 2018	<i>Écart F(D)\$</i>
Revenus d'investissement			
Transferts du gouvernement du Canada	18 076	16 558 \$	1 518
Transferts du gouvernement du Québec	17 591	16 110	1 481
	35 667	32 668	2 999
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Acquisition			
Infrastructures	(4 224)	(3 720)	(504)
Bâtiment	(5 014)	(5 664)	650
Véhicules	(25 166)	(22 167)	(2 999)
Systèmes technologiques et ameublement	(2 961)	(4 062)	1 101
Machinerie, outillage et équipements	(3 815)	(2 858)	(957)
	(41 180)	(38 471)	(2 709)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	3 661	124	3 537
Affectations			
Activités de fonctionnement	572	682	(110)
Excédent accumulé	-	-	-
Excédent de fonctionnement non affecté	-	-	-
Excédent de fonctionnement affecté	1 280	4 900	(3 620)
Réserves financières et fonds réservés	-	97	(97)
	1 852	5 679	(3 827)
	(35 667)	(32 668)	(2 999)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

* Certains chiffres du budget 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle du budget 2019.

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

REVENUS

Revenus provenant de l’Autorité Régionale de Transport Métropolitain (ARTM)

- Rémunération liée au fonctionnement

La rémunération liée au fonctionnement est équivalente aux Charges d’exploitation, déduction faite des autres revenus. S’ajoutent à cette rémunération les frais de financement dédiés aux investissements, le financement et les affectations des Activités d’investissement, déduction faite des transferts du gouvernement du Québec.

- Contribution pour mesures d’atténuation REM

Contribution versée par l’ARTM pour l’ajout de service pendant les travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM).

Contrats de gestion déléguée

Rémunération attribuable à la délégation de gestion des billetteries et des équipements métropolitains situés sur le territoire desservi par la STL. Cette rémunération comprend les frais de gestion des contrats, le coût de la rémunération pour la supervision de voies réservées et les contrats d’entretien et d’exploitation.

Transfert du gouvernement du Québec

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d’investissement, conformément aux programmes décrétés.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d’intérêts et de publicité.

CHARGES PAR ACTIVITÉ

Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement;
- Infrastructures.

Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, l'approvisionnement, la gestion des ressources humaines ainsi que le marketing et les communications. La fonction Administration générale, au sein de la STL, comprend les directions suivantes :

- Conseil et Direction générale;
- Affaires juridiques;
- Administration et planification d'entreprise;
- Ressources humaines;
- Communications et marketing.

Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour l'exploitation des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées et billetteries métropolitaines) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM. Le coût des contrats d'entretien et les autres dépenses attribuables à l'exploitation et à la gestion des billetteries et équipements métropolitains sont inclus.

Frais De Financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

Dépenses imprévues (Réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

Amortissement

À l'exception des terrains, dont la durée de vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée, et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement, lors de la conciliation, à des fins fiscales.

FINANCEMENT

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant représente la part du capital non subventionné.

AFFECTATIONS

Activités d'investissement

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

Excédent accumulé

Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des Réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en Réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisations. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés

La STL affecte le solde disponible des règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Dépenses constatées à pourvoir

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

CHARGES PAR OBJET

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes des avantages sociaux conventionnés et futurs.

- Avantages sociaux conventionnés

Contribution de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment les différents régimes d'assurance.

- Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, ceux de surveillance et le contrat de taxis pour le transport régulier.

Autres charges de fonctionnement

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et d'équipements, des services publics, de matériel et de fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et de frais de représentation.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des billetteries et des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM.

